

Partez à la découverte de la Via Agrippa qui désigne le réseau de voies romaines mis en place par Agrippa au 1er siècle avant J.C.

Départ - Face au panneau de départ en contrebas de l'église, prendre à gauche la ruelle entre les maisons. À la route, descendre à droite sur 100 m puis bifurquer sur le premier chemin à gauche entre pâturages. À la fourche monter à droite puis rester encore à droite à la patte d'oie. Au chemin goudronné, tourner à gauche et monter de suite à droite jusqu'à un chemin transversal.

1 - L'emprunter à gauche et le suivre jusqu'à l'intersection suivante. Aller à gauche puis prendre le chemin suivant à droite. Descendre jusqu'à la route et monter à droite sur 300 m. Virer à gauche et continuer à droite en sous-bois. Poursuivre ensuite entre les prés jusqu'à une fourche.

2 - Monter à droite une large allée jusqu'à un chemin goudronné. Descendre à gauche le long de la Ribière et monter à droite avant le pont. Au croisement, continuer tout droit, ignorer les chemins de part et d'autre jusqu'à un large croisement.

3 - Bifurquer à droite et continuer sur 800 m en laissant les chemins de part et d'autre. Au niveau d'une zone dégagée, tourner à gauche, puis tout de suite à droite pour longer l'ancienne voie romaine sur 100 m. Prendre à gauche une large allée forestière. Traverser la D82 et poursuivre sur 800 m. Peu avant quelques maisons, tourner à droite. Contourner le hameau de Mollanges, et continuer sur la route jusqu'au premier chemin.

4 - L'emprunter à gauche. Avancer (vue sur le massif du Sancy) jusqu'à une fourche. Rester à droite, et descendre à droite au niveau d'une grande croix. Emprunter le premier chemin à gauche puis celui de droite et poursuivre jusqu'au point de départ.

**Contact** : Téléphone : 04 73 85 80 94 Email : [contact@tourisme-combrailles.fr](mailto:contact@tourisme-combrailles.fr) Site web : <http://www.tourisme-combrailles.fr>

**Bons Plans** : - Rivière La Ribière. - Paysages des Combrailles. - Vue sur le massif du Sancy.

**Période d'ouverture** : Du 01/01 au 31/12.

**Conditions d'accueil des animaux** : Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

**Bons plans** : - Rivière La Ribière. - Paysages des Combrailles. - Vue sur le massif du Sancy.

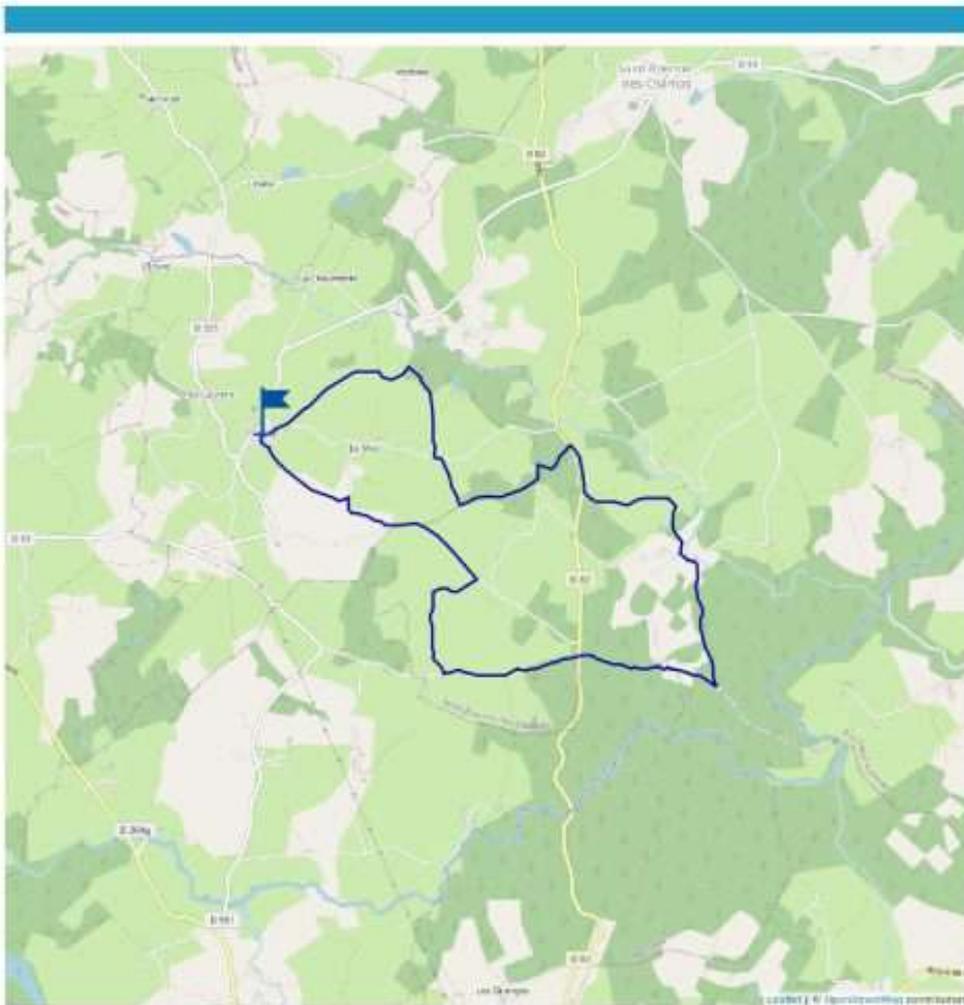


Proposé par : **Conseil Départemental du Puy-de-Dôme**

"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager"

[www.cirkwi.com/circuit/70727](http://www.cirkwi.com/circuit/70727)





Cet itinéraire vous est fourni à titre indicatif. C'ikwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Retrouvez plus d'infos sur [www.cikwi.com](http://www.cikwi.com)

## La voie d'Agrippa



Photo de Thomas de Courmoulin



11.50 km  
 3h  
 maxi 764 m  
 mini 686 m  
 185 m

Mise à jour le 28/07/21 par Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et généré par [www.cikwi.com](http://www.cikwi.com)